

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1341

présenté par

M. Quatennens, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Ratenon,
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 44

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors que l'augmentation des prix est estimée à 1,7 % en 2019 par la Banque de France, le gouvernement a décidé d'une revalorisation de seulement 0,3 % des allocations familiales et des pensions de retraites.

Cette désindexation totale de la revalorisation par rapport à l'inflation va avoir un effet direct et négatif sur le pouvoir d'achat des bénéficiaires, notamment celui des retraités. L'Office français des conjonctures économiques (OFCE) l'a confirmé : sous l'effet conjugué de toutes les mesures prises par le gouvernement, y compris la baisse puis la suppression de la taxe d'habitation, les retraités vont perdre en moyenne 200 euros dès 2019 et jusqu'à 400 euros en 2020.

Les députés de la France Insoumise s'opposent avec force à cette nouvelle mesure profondément injuste qui frappe durement les Françaises et les Français alors que dans le même temps le gouvernement multiplie les cadeaux aux plus riches (suppression de l'ISF, instauration du PFU sur les revenus du capital, ...) et aux grandes entreprises (baisse de l'impôt sur les sociétés, pérennisation du CICE, ...).

Le gouvernement a fait un choix clair : il demande des efforts importants au plus grand nombre pour cajoler une toute petite minorité. Les mesures fiscales depuis l'élection du président Macron ont ainsi profité avant tout aux 400 000 ménages les plus riches. « Il s'agit, selon la fondation Jean Jaurès, de la baisse d'impôt par contribuable la plus forte jamais réalisée en France », une économie

de 10 000 euros par an en moyenne. Pire, selon le Laboratoire sur les inégalités mondiales, les 5 000 Français les plus riches ont économisé en moyenne 253 800 euros.

Pour les députés de la France Insoumise, ce n'est pas aux retraités et aux bénéficiaires des allocations familiales de financer l'enrichissement personnel des plus riches. Ils demandent donc la suppression de cet article.